

ANNEXE DE CADRAGE DES AP/CP

I - Révision de l'enveloppe des autorisations de programme en cours

- Réhabilitation de la médiathèque Pierre Moinot : AP n° 2017/3

Montant initial AP (en € TTC)	Montant révision	Montant actualisé AP (en € TTC)
13 000 000	500 000	13 500 000

- Réhabilitation de la piscine Pré Leroy : AP n° 2017/4

Montant initial AP (en € TTC)	Montant révision	Montant actualisé AP (en € TTC)
20 000 000	2 500 000	22 500 000

II - Actualisation de la répartition des besoins de crédits de paiement des autorisations de programme en cours

- Programme Local d'Habitat 2016-2021 : AP n° 2016/1

AUTORISATION DE PROGRAMME 2016-2021								
Montant AP				Montant engagé au 31/12/2020	Durée	Mandaté au 31/12/2020	CREDITS DE PAIEMENT PREVISIONNELS	
Répartition antérieure		Nouvelle répartition	2021				Années ultérieures	
Répartition des CP au BP 2021	Parc ancien privé	7 958 000	3 900 000	3 054 644	2016-2021	2 146 026	797 800	956 174
	Accession à la propriété	500 000	500 000	443 608		276 461	50 000	173 539
	Logement social	14 942 000	15 700 000	13 113 236		9 011 803	2 655 000	4 033 197
	Habitat jeunes	1 000 000	4 300 000	0		0	1 000 000	3 300 000
	Structures spécifiques	100 000	100 000	0		0		100 000
		24 500 000	24 500 000	16 611 488		11 434 290	4 502 800	8 562 910

- Programme d'Appui Communautaire au Territoire n°1 : AP n° 2017/2

Répartition des CP au BP 2021	Montant AP (en € TTC)	Montant engagé au 31/12/2020	Durée	Mandaté au 31/12/2020	CREDITS DE PAIEMENT PREVISIONNELS		
					2021	2022	2023
	6 000 000	5 997 272	2017-2020	5 228 187	350 000	390 000	31 813

Par avenant du 10 décembre 2018, la période d'engagement est prolongée au terme de 2020. Les Crédits de paiement s'échelonnent jusqu'en 2023. Tout projet mutualisé générant un abondement de 20%, le montant de l'AP fera éventuellement l'objet d'un ajustement au terme de la période d'engagement.

Les demandes communales arrivées avant le 31/12/2020 feront l'objet d'une délibération lors du conseil du mois de février.

Envoyé en préfecture le 05/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210201-C19_02_2021-DE

- Réhabilitation de la médiathèque Pierre Moinot : AP n° 2017/3

	Montant AP (en € TTC)	Montant engagé au 31/12/2020	Durée	Mandaté au 31/12/2020	CREDITS DE PAIEMENT PREVISIONNELS	
					2021	
Répartition des CP au BP 2021	13 500 000	11 981 029	2017-2021	8 924 997	4 575 003	

A titre d'information, il est à noter que la CAN s'est vu prénotifier par ses partenaires financiers un montant de subventions de près de 5,100 M€ pour ce projet.

Les crédits 2021 non utilisés feront l'objet exceptionnellement d'un report pour solder les dernières factures de travaux sur 2022.

- Réhabilitation de la piscine Pré Leroy : AP n° 2017/4

	Montant AP (en € TTC)	Montant engagé au 31/12/2020	Durée	Mandaté au 31/12/2020	CREDITS DE PAIEMENT PREVISIONNELS	
					2021	2022
Répartition des CP au BP 2021	22 500 000	19 993 486	2017-2021	10 090 546	11 321 000	1 088 455


- Programme d'Appui Communautaire au Territoire n°2 : AP n° 2018/1

	Montant AP (en € TTC)	Montant engagé au 31/12/2020	Durée	Mandaté au 31/12/2020	CREDITS DE PAIEMENT PREVISIONNELS		
					2021	2022	2023
Répartition des CP au BP 2021	6 000 000	5 697 246	2018-2020	3 381 201	1 040 000	760 000	818 799

La période d'engagement reste limitée au terme de 2020. Les Crédits de paiement s'échelonnent jusqu'en 2023.

Tout projet mutualisé générant un abondement de 20%, le montant de l'AP fera éventuellement l'objet d'un ajustement au terme de la période d'engagement.

Les demandes communales arrivées avant le 31/12/2020 feront l'objet d'une délibération lors du conseil du mois de février.

Envoyé en préfecture le 05/02/2021
 Reçu en préfecture le 05/02/2021
 Affiché le 
 ID : 079-200041317-20210201-C19_02_2021-DE